

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT

DECLARATION DE SEM. BARY EMMANUEL RAFATROLAZA, SECRETAIRE D'ETAT
AUPRES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES CHARGE DE LA
COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT

FORUM DE L'ECOSOC SUR LE SUIVI DU FINANCEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

23-25 AVRIL 2018, NEW YORK

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs Les Chefs de délégation,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Madame le Président, de vous féliciter pour la

manière dont vous dirigez les débats et discussions. De même, je voudrais

également profiter de l'occasion pour exprimer les sincères remerciements de la

délégation malagasy au Secrétariat de l'ECOSOC l'excellente préparation de

l'édition 2018 de ce forum.

Je voudrais également faire part de notre soutien et alignement aux déclarations

du Groupe PMA et du G77 + Chine.

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Conformément à ses engagements internationaux, Madagascar est intéressé au

plus haut point de l'Etat par la question du financement du développement et la

mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba. A ce titre, je voudrais partager

avec vous ici les avancées majeures enregistrées par mon pays et nos

perspectives.

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action d'Addis-Abeba, Madagascar

a adopté un document de sa Stratégie Nationale de Mobilisation

des Ressources Intérieures et par la suite, une stratégie nationale de

modernisation de la gestion de ses finances publiques afin de restaurer

complètement la discipline budgétaire, réduire le gaspillage du denier public,

améliorer le revenu national, financer les projets d'infrastructures structurantes

et résilientes aux effets du changement climatique, y compris celles liées au commerce. Le Gouvernement malagasy veut assurer ainsi à l'ensemble de la population la fourniture des principaux services publics de base conformément aux ODD.

Par conséquent, les recettes fiscales intérieures ont connu une croissance de 33% contre 44% pour les droits et taxes à l'importation de 2015 à 2017. Pour 2018, la loi des Finances initiale prévoit une augmentation de recette de l'ordre de 14% par rapport à 2017 pour arriver à un taux de pression fiscale de 11,9%.

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Face aux besoins croissants en matière d'infrastructures et de prestations de services publics et sociaux, le Gouvernement a adopté deux décrets d'application de la Loi sur le partenariat public privé, l'objectif étant de disposer d'outils de financement additionnels nécessaire à la réalisation les programmes sectoriels d'investissement public.

Des résultats tangibles ont été enregistrés, pour ne citer que les domaines des infrastructures énergétiques et de l'agriculture.

Dans ce même registre, le Gouvernement malagasy continue à améliorer le climat des affaires pour favoriser l'expansion du secteur privé et libérer le potentiel de l'économie malagasy.

Au plan de la bonne gouvernance, Madagascar n'épargne aucun effort pour lutter contre la corruption, le blanchiment et les flux illégaux de capitaux, les trafics illicites de ressources naturelles. A cet égard, de nouvelles lois ont été adoptées récemment par le Parlement. Un accent particulier est porté sur les actions de recouvrement des avoirs illicites. Pour Madagascar Le changement climatique reste un défi majeur dans la réalisation des ODD.

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Outre la mobilisation des ressources intérieures, Madagascar mise également sur la coopération internationale afin d'en faire un levier pour son développement. Pour ce faire, Le Gouvernement malagasy a renforcé son dispositif diplomatique en établissant au sein du Ministère des Affaires Etrangères un Secrétariat d'Etat chargé de la Coopération et du Développement, que j'ai l'honneur de diriger.

Actuellement, mon Département, en collaboration avec les autres parties prenantes nationales, finalise un Document Stratégique national de coopération au Développement, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et du partenariat de Busan. Ce document insiste surtout sur le principe de l'alignement de l'aide au développement sur les priorités et les offres contenues dans le Plan National de Développement, en termes de secteur d'intervention et de concentration géographique, l'objectif étant de trouver d'autres sources de financement au développement et d'assurer la transparence de l'aide aux yeux des populations. Le Gouvernement malagasy a renforcé son mécanisme de coordination nationale afin d'atteindre les résultats escomptés.

En termes de défis, les effets du changement climatique restent un défi majeur pour la réalisation des ODD.

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Président de la République de Madagascar, SEM Hery Rajaonarimampianina a voulu donné un coup d'accélérateur au processus de développement du pays. Il a proposé un nouveau plan, baptisé « Fisandratana 2030 » ou « émergence et

renaissance 2030 » pour insuffler une nouvelle dynamique de croissance inclusive, visant le doublement de la richesse par habitant d'ici à 2030.

Prolongement du Plan National de Développement, ce plan s'articule autour de quatre pôles de développement économique. Il révèle d'ambitieux programmes d'infrastructures de transports, d'énergie et de santé, afin de soutenir les secteurs prioritaires choisis pour booster la croissance et le développement de Madagascar.

A termes, le plan «émergence et renaissance 2030» permettra, entre autres, de créer 5 millions d'emplois à l'horizon 2030, de multiplier par 3,5 le PIB. Madagascar devrait ainsi améliorer sensiblement sa position dans le classement mondial de l'Indice de Développement Humain (IDH) et contribuera ainsi à la réalisation de l'Agenda 2030.

Madame le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais rappeler que malgré les efforts déployés au niveau national, beaucoup restent à entreprendre pour lutter contre la pauvreté.

Il convient de souligner ici l'importance de l'aide publique au développement dans le processus de financement de la mise en œuvre des ODD. En effet, elle reste la source principale de financement externe du développement pour les pays en développement avec des faibles ressources nationales. Pour qu'elle puisse jouer pleinement ce rôle, il faut repenser les pratiques et modalités de coopération au développement existantes.

L'engagement majeur de la coopération au développement consiste à faire en sorte que les pays développés honorent leurs engagements en matière d'aide publique au développement c'est-à-dire de l'annonce au décaissement. Les

différents bailleurs devraient rechercher la cohérence et la complémentarité dans leurs interventions.

La coopération au développement repensée est alignée aux priorités et aux besoins des pays bénéficiaires, de telle sorte que ces derniers puissent à termes s'en affranchir au lieu de créer une éternelle dépendance. Pour améliorer son efficacité, l'aide au développement ne devrait pas ainsi être considéré comme des instruments de politique et d'influence dans le domaine diplomatique et commercial, et ce, pour éviter de dévoyer son esprit par des considérations qui n'ont rien à voir avec les motivations exprimées et les finalités déclarées.

Cette coopération au développement devrait tenir davantage compte de l'apport du financement innovant et du transfert de technologie et être bâtie à partir de nos acquis à savoir l'Agenda 2030, le Cadre de Sendai, le Programme d'Action d'Addis Abeba, la Déclaration de Doha, le Plan d'Action d'Istanbul et le document final du Forum 2017 afin de "Ne laisser personne pour compte".

Je vous remercie de votre aimable attention.